

CAS - 107 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

M É M O I R E

**Le phénomène de l'itinérance au Québec :
Val-d'Or et les Premières Nations**

présenté à :

La Commission des affaires sociales

par le :

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Le 20 octobre 2008.

Le Centre d'amitié autochtone
de Val-d'Or dédie ce mémoire à
Denis, Roderick, Huguette,
Morgan, Ruby, Hugo et Lydia, nos
frères et sœurs, membres des
Premières Nations et Inuit qui nous
rappellent au quotidien que nous
devons prendre soin les uns des
autres.....

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	Page 4
L'itinérance : Val-d'Or et les Premières Nations - mise en contexte	Page 4
Les Autochtones en milieu urbain, une population croissante	Page 4
VAL-D'OR : L'ELDORADO DU NORD?	Page 5
Val-d'Or, un modèle d'intégration.... pour ceux et celles qui s'y conforment!	Page 6
Le choc du présent	Page 7
L'ITINÉRANCE : VAL-D'OR ET LES AUTOCHTONES	Page 9
Les obstacles à l'inclusion sociale	Page 9
Intervenir dans le respect des valeurs traditionnelles dans un contexte de modernité	Page 10
Mieux cerner les enjeux de l'itinérance chez les Autochtones à Val-d'Or	Page 11
RECOMMANDATIONS	Page 13
CONCLUSION	Page 21
BIBLIOGRAPHIE	Page 23

Introduction

L'itinérance : Val-d'Or et les Premières Nations - mise en contexte

Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or apprécie l'opportunité de mettre en perspective une nouvelle réalité à Val-d'Or qui implique les Premières Nations : celle du phénomène de l'itinérance chez les Autochtones. Ce mémoire, soumis dans le cadre des consultations menées par la Commission des Affaires sociales du Québec, se veut un complément aux mémoires déposés par nos collègues du Centre d'amitié autochtone de Montréal (CAAM), du Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) et de sa Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec (CSSSPNQ).

C'est en toute solidarité que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or se joint à ses partenaires des Premières Nations qui prennent une juste place dans la recherche et la mise en œuvre de solutions durables pour contrer le phénomène grandissant de l'itinérance chez nos membres. Nous associons notre voix à celles des Premières Nations qui lancent un appel d'urgence pour un accès à un logement décent et abordable, tant pour ceux et celles vivant sur que hors communauté.

Le regard que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or porte sur le phénomène de l'itinérance chez les membres des Premières Nations et des Inuits est celui de ceux et celles qui oeuvrent au quotidien sur la ligne de front depuis 35 ans. Situé au cœur de la ville de Val-d'Or, les intervenants du Centre d'amitié sont aux premières loges, témoins d'une réalité contemporaine qui ne touche plus uniquement les grands centres urbains au pays : celle de l'itinérance et plus précisément celle qui affecte les membres des Premières Nations à Val-d'Or.

Les Autochtones en milieu urbain, une population croissante

Depuis plusieurs années, le mouvement d'urbanisation des Autochtones est très perceptible à Val-d'Or et son accélération était prévisible. Selon une étude conjointe menée en 1990 par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, la population autochtone de Val-d'Or était estimée à 2,5%. Le recensement de 2006 de Statistique Canada révèle que la population autochtone résidente pour l'agglomération de Val-d'Or représente maintenant 6,2%. Ajoutons à cette population résidente de Val-d'Or, la population algonquine des communautés avoisinantes (Lac Simon et Kitcisakik) qui compte 1 716¹ membres et qui fréquente sur une base quotidienne Val-d'Or. Autre donnée non négligeable qui permet de mesurer la présence autochtone à Val-d'Or, le choix de la nation Crie de faire de Val-d'Or un lieu de convergence important. À titre d'exemple, la Commission

¹ L'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : Profil de la MRC Vallée-de-l'Or, mars 2003

de la santé et des services sociaux de la Baie James a dénombré 5 462² patients et accompagnateurs cris qui se sont rendus à Val-d'Or en 2007-2008 pour fréquenter des établissements de santé de la région. Fait intéressant, la presque totalité des bébés cris sont nés à Val-d'Or! La Commission des affaires sociales du Québec fait d'ailleurs référence à Val-d'Or comme « un des principaux pôles d'attraction de la population autochtone »,³

En Abitibi-Témiscamingue, Val-d'Or demeure la « métropole » autochtone du Nord. La plupart de ces nouveaux arrivants en ville recherchent une vie meilleure pour eux et leurs enfants. Défi de taille lorsqu'on sait que, contrairement à la population canadienne qui vieillit, 62% de la population autochtone du pays a moins de 29 ans. Les jeunes ne sont plus l'avenir, ils sont le présent. L'organisation des services en milieu urbain doit répondre à cette masse de population, avec ses besoins qui sont uniques et spécifiques. Les Autochtones établis en ville ont d'énormes obstacles à surmonter pour conserver leur culture et leur identité. Le racisme et la discrimination sont le lot de plusieurs et amènent beaucoup d'Autochtones à s'interroger sur leur identité et sur leurs propres valeurs.

Les Autochtones qui vivent en ville sont confrontés à un système qui leur est étranger, avec des barrières difficiles à surmonter telles que la langue, les préjugés, le manque de compréhension des réalités autochtones... Dans leur désir d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs enfants, les membres des Premières Nations qui arrivent en ville s'adressent avec aisance au Centre d'amitié pour obtenir de l'aide et pour se retrouver dans un milieu leur ressemblant et leur permettant d'exprimer une identité autochtone urbaine originale. Pour contribuer de manière significative à réduire la vulnérabilité des Autochtones en milieu urbain, les services doivent s'appuyer sur une approche holistique de la santé, culturellement adaptée.

Val-d'Or: L'Eldorado du Nord?

« J'ai subi plus souvent qu'autrement des abus à répétition sous toutes formes, toutes les façons et à tous les jours. J'ai copié, imité et transmis cette manière de faire. Et puis, un jour, j'ai décidé de tout lâcher et de foutre le camp! Je me suis retrouvé en ville. Je voulais être ailleurs et ne pas rester ici! Je suis devenu un errant! Je sais que je vais y retourner [dans la communauté]. En attendant, je reste en ville. Je n'y fais pas grand chose, je viens juste voir... je ne pense à rien ».

Témoignage d'un errant rencontré lors de la mise en place du service d'intervention du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or en 1999.

Pour certains membres des Premières Nations, Val-d'Or est un choix, pour d'autres, une obligation. Les Autochtones dans les villes, de par leur condition même, vivent aujourd'hui une situation si précaire qu'elle les oblige à se poser des questions de fond, non seulement sur leur propre sort, mais aussi sur l'avenir de leurs frères et sœurs vivant dans la communauté. Les Autochtones en milieu urbain, en s'éloignant de leur communauté et en résidant en ville, en viennent non seulement à perdre la protection

² Commission de la santé et des services sociaux de la Baie James : Rapport annuel 2007-2008

³ Commission des Affaires Sociales : Le phénomène de l'itinérance au Québec, document de consultation, juin 2008, page 5.

naturelle de leur communauté d'origine mais encore, à affronter directement un milieu allochtone qui, sans leur être nécessairement hostile, n'en défend pas moins des coutumes et des valeurs bien éloignées de celles qui les définissent en propre.

Le choc de la transition entre la communauté et la ville s'avère ainsi un obstacle additionnel pour les Autochtones qui arrivent à Val-d'Or. La vie en ville se distingue de celle de la communauté par plusieurs aspects : l'anonymat que procure la ville par rapport à la promiscuité de la vie en communauté, le fonctionnement des institutions publiques en comparaison avec ceux administrés par le Conseil de bande, les différences significatives entre le « code de vie » en communauté et celui de la société majoritaire des villes, les écarts socioéconomiques qui accentuent la pauvreté et l'exclusion sociale chez les Premières Nations. Toutes ces différences peuvent expliquer en partie les difficultés que rencontrent les Autochtones à leur arrivée en centre urbain et le choc de la transition vers la ville.

Nos observations nous permettent de faire ce constat : les Autochtones qui font l'expérience de la ville sont souvent déchirés entre le désir de profiter de l'anonymat que cette dernière procure et la protection naturelle qu'offre la vie en communauté. Pas surprenant que les Cris surnomment la ville de Val-d'Or « Sin City », faisant référence à ce que l'on ne retrouve pas dans la communauté : les bars, les « machines à poker », l'alcool, la drogue, les prostituées... Plusieurs s'y adonnent, le temps d'un week-end, d'autres, en majorité des hommes, s'y attardent pour des périodes plus ou moins longues.

Val-d'Or, un modèle d'intégration.... pour ceux et celles qui s'y conforment!

Ouvrer à l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones à Val-d'Or, faire connaître la culture autochtone et bâtir des ponts avec la communauté non-autochtone sont des défis quotidiens que relève le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or depuis 1974. Déjà il y a 35 ans, le Centre d'amitié était l'organisme vers lequel se tournaient naturellement les Autochtones pour venir chercher des services en milieu urbain dans les différents domaines de la vie et quel que soit leur âge. À travers un large éventail de services et par ses actions, le Centre d'amitié supporte la population autochtone en milieu urbain, ainsi que celle de passage dans la ville, dans la réalisation de son épanouissement, et l'aide à prendre sa juste place dans la communauté valdorienne.

Les efforts constants déployés par le Centre d'amitié depuis plus de trois décennies visant une transition la plus harmonieuse possible de la communauté à la ville ont sûrement contribué à faire reconnaître Val-d'Or « *comme un modèle d'intégration des Autochtones* ». ⁴ Or, l'intégration ne se fait pas sans heurts. Pour une personne issue des Premières Nations, l'adaptation à un milieu de vie où les institutions sont décentralisées et éparses, bien différentes de celles avec lesquelles elle a toujours vécu, constitue un choc énorme. Ainsi, une institution autochtone dans la ville doit jouer un rôle déterminant dans la vie de celles et ceux qui s'y retrouvent.

⁴ Commission des Affaires Sociales : Le phénomène de l'itinérance au Québec, document de consultation, juin 2008, page 5.

Plusieurs facteurs sont présents en milieu urbain. La pauvreté touche jusqu'à 51%⁵ des jeunes, ce qui ne facilite pas leur adaptation. L'accès à un logement, le stress, le chômage élevé, le racisme, l'analphabétisme, l'alcoolisme, la toxicomanie, le suicide, les grossesses à l'adolescence, la violence conjugale et familiale, les comportements sexuels à risque, sont tous des facteurs qui influencent les conditions de vie des Autochtones en milieu urbain.

À Val-d'Or, le fait que l'espace urbain ne soit plus exclusif aux citoyens de Val-d'Or, majoritairement Québécois et francophones, met la communauté devant l'obligation de revoir les rapports entre ses citoyens. La présence accrue et visible des Autochtones au centre-ville est une conséquence directe de la croissance démographique chez les Premières Nations. À Val-d'Or, on s'était résolu à être la «ville-hôte» des communautés autochtones, surtout celles de la Baie James qui donnent une impulsion à l'économie valdorienne. Or, la «ville-hôte» se transforme et devient davantage la «ville d'adoption» pour les Cris du Nord et les Algonquins de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette transformation ne se fait pas sans créer de l'inconfort chez les citoyens qui voit leur espace urbain «envahi» par l'Autre. D'où l'inévitable reconfiguration des relations qui devra définir la véritable cohabitation entre les peuples.

Le choc du présent

Les chiffres sur l'état de santé et les conditions socioéconomiques des Autochtones sont à faire frémir et pressent le Centre d'amitié à offrir des services plus spécialisés, originaux et proches des gens. L'indice mondial du développement humain - qui tient compte à la fois du niveau de revenu, de l'espérance de vie et du taux d'alphabétisation - plaçait le Canada au 8^e rang de l'ensemble des pays en 2003. Cette même année, les Autochtones du Canada se trouvaient au 78^e rang. Les Autochtones d'ici vivent une situation équivalente à celle des pays dits du «tiers monde avancé» tel que le Mexique.

En 2001, 48% des jeunes Autochtones âgés entre 20 et 24 ans vivant hors réserve n'avaient pas terminé leurs études secondaires comparativement à 26% chez les jeunes canadiens du même âge.⁶

Toujours en 2001, environ 17% des Autochtones vivant hors réserve habitaient dans des logements surpeuplés. Il s'agissait d'une amélioration par rapport à 1996 mais quand même d'une proportion nettement au-dessus de la population canadienne (7% supérieur).⁷

Les partenaires du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or rapportent aussi des données troublantes quant à l'utilisation de leurs services par les membres des Premières Nations en situation de vulnérabilité dans notre ville :

⁵ Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or. L'Arbre de la grande paix : étude pour l'implantation d'un service d'intervention psychosociale pour les Autochtones à Val-d'Or, 1999.

⁶ 2001 Enquête auprès des peuples autochtones. Un portrait des enfants autochtones vivant hors réserve : Résultats de l'Enquête auprès des peuples autochtones 2001, Statistique Canada.

⁷ Enquête auprès des peuples autochtones : bien-être de la population autochtone hors réserve, 2001, Statistique Canada.

- Les Autochtones ont composé 20% de la clientèle ayant occupé des lits au refuge pour sans-abri « La Piaule » en 2007-2008. Sur un total de 346 personnes desservies au cours de l'année, 69 étaient des Autochtones, majoritairement d'origine Crie et Algonquine.
- Selon l'infirmière de première ligne du projet « Pikatemps », clinique de dépistage VIH/SIDA et hépatite, 45% des clients était des Autochtones au cours de la dernière année(2007-2008).
- À la Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence « Le Nid », en 2007-2008, on a admis 151 femmes et enfants Autochtones sur un total de 207 admissions, représentant 73% de la clientèle.

D'autre part, et toujours d'actualité, un constat frappant a été fait par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-l'Or dans son étude produite en 1998-1999 sur le profil socio-sanitaire des jeunes Autochtones du territoire. Le rapport stipule que :

« (...) ces intervenants et chercheurs nous disent que la communauté de la MRC de la Vallée-de-l'Or vit des problématiques socio-sanitaires comparables aux autres communautés lorsqu'on soustrait la communauté autochtone des données globales et que l'on fait les comparatifs avec des communautés non autochtones. Cette observation est un constat de l'ampleur et de la démesure des diverses problématiques que vit l'ensemble de la communauté autochtone. »⁸

⁸ Portrait socio-sanitaire des jeunes Autochtones. Programme travailleur de rue, 1998-1999, MRC de la Vallée-de-l'Or, p. 102.

L'itinérance: Val-d'Or et les Autochtones

Les obstacles à l'inclusion sociale

Le 26 juin 2008, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or a tenu, en partenariat avec le Réseau québécois de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones DIALOG, une journée de réflexion portant sur les problématiques d'exclusion sociale et de pauvreté spécifiques aux Autochtones. Cette journée de discussion a permis de réunir 15 intervenants autochtones et allochtones de Val-d'Or.

Sur la question de l'itinérance chez les Autochtones à Val-d'Or, les intervenants ont partagé le constat suivant⁹ :

« Si la notion de besoin ne peut être présumée, la compréhension des ramifications entre pauvreté et Autochtones nécessite la prise en compte du fait qu'être démuné en ville n'a pas les mêmes significations et conséquences si l'on est Autochtone ou non-Autochtone. Évidemment, les besoins de base comme se nourrir, dormir et avoir un toit sont les mêmes pour tous. Cependant, il y a des sous-cultures de pauvreté où, on s'y attend, la nationalité informe le degré et l'impact de la pauvreté. Un intervenant souligne que les « itinérants, entre eux » savent qu'il est bien pire d'être un pauvre autochtone qu'un pauvre « caucasien ». Ce dont il est question ici est bien de la prédominance de préjugés à l'égard des Autochtones. »

La présence de préjugés à l'égard des personnes issues des Premières Nations demeure en frange de fond et influence le regard que le citoyen ou la citoyenne de Val-d'Or pose sur un Autochtone croisé sur la rue principale. Les intervenants sont allés plus loin à ce propos dans leurs échanges en affirmant que :

« Ce constat rappelle à quel point, dans l'opinion publique, un « Indien » saoul est toujours plus visible qu'un « Blanc » saoul; un assisté social Autochtone est toujours plus lâche et sans-valeur qu'un non-Autochtone. La pauvreté c'est aussi, voire beaucoup, la vulnérabilité des individus et des collectivités face à des structures aliénantes et la faiblesse du tissu social qui en découle. À l'inverse lorsqu'ils ont des succès, leur mérite n'est pas nécessairement reconnu. »

D'autre part, la prévalence des problématiques de consommation d'alcool et de psychotropes chez les itinérants issues des Premières Nations est une réalité qu'on ne peut ignorer lorsqu'on aborde la question de l'itinérance à Val-d'Or.

⁹ Réseau DIALOG. Exclusion sociale et Premières Nations-regards d'intervenants. Journée d'échange à Val-d'Or. Juin 2008.

Cette réalité se traduit dans les interventions policières à Val-d'Or impliquant des détentions suite à une dépendance à l'alcool ou à une drogue. Au total, on dénombre 306 infractions commises en 2007-2008 ayant mené à ce type de détention, majoritairement reliées à des interventions pour trouble de la paix (bon ordre) et ivresse/drogue. Ces données, fournies par la Sûreté du Québec du poste de Val-d'Or, permettent de confirmer que la très grande majorité de ces détentions (estimées, sous toute réserve, à 80% du total de détentions) est attribuée à des personnes issues des Premières Nations. Par ailleurs, les personnes interceptées – presque en totalité, en ce qui concerne les Autochtones – n'ont pas une adresse fixe dans la ville ou ne sont pas « désirés » dans leur communauté d'origine, ce qui explique la fréquence des détentions pour ces infractions.

La discrimination, les difficultés d'accès à un logement décent, à un emploi valorisant et à une participation citoyenne active, combinés au choc de la transition entre la communauté et la ville, constituent la trame de fond, les grands obstacles que rencontrent les membres des Premières Nations en arrivant à Val-d'Or et qui les maintiennent en marge de la société dominante.

Intervenir dans le respect des valeurs traditionnelles dans un contexte de modernité

Les intervenants du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, témoins et observateurs en première ligne des changements que provoque la présence accrue des Autochtones dans la ville, sont à se questionner et à réfléchir sur la nécessité, voire l'urgence, de mettre en place une approche d'intervention complémentaire à celle pratiquée par son service d'intervention déjà en place. En fait, la question de l'itinérance chez les Autochtones, telle que définie par la Commission des affaires sociales du Québec, se pose depuis peu d'années à Val-d'Or, contrairement aux grands centres urbains tel que Montréal. Certes, les Autochtones, très mobiles et voyageant régulièrement entre la ville et la communauté, se retrouvent plus souvent qu'autrement en situation d'errance. Cette errance se traduit par des séjours plus ou moins long chez des amis, la parenté ou des connaissances. Les services de premières lignes du Centre d'amitié et de la ville sont connus et utilisés par ces personnes en situation d'errance. Or, depuis quelques années (5 ans au plus), les intervenants du Centre d'amitié se retrouvent devant le phénomène de l'itinérance, celui des personnes sans-abri et de la rue. Les intervenants au Centre se retrouvent devant la complexité des problématiques entourant l'itinérance et la nécessité d'élargir les services pour répondre à ces besoins émergents.

Les Autochtones s'urbanisent. Auparavant, on se souciait plus ou moins de la présence des Autochtones dans les villes, puisque ces derniers n'étaient que des visiteurs de passage. La croissance significative de la population autochtone dans les villes provoque, chez plusieurs, de l'inconfort, du malaise et parfois même du rejet.

Quels moyens ces nouveaux citoyens ont-ils à leur disposition pour faire face à cette nouvelle réalité de la ville? Il est clair, au départ, que les communautés autochtones elles-mêmes n'ont pas les ressources ni les moyens qui leur permettraient de soutenir leurs membres lorsqu'ils se retrouvent hors-réserve, c'est-à-dire en ville, encore moins

lorsqu'ils se retrouvent en situation d'itinérance. D'autre part, ne perdons pas de vue que les villes d'accueil ne sont généralement ni outillées ni préparées pour faire face à ces nouveaux citoyens dont les besoins sont multiples et les problèmes complexes. À Val-d'Or, il existe un *programme de travailleurs de rue*. Or, ces services, d'abord mis en place pour les jeunes de la rue, doivent être revus et actualisés afin de permettre un ajustement à la nouvelle réalité à Val-d'Or : celle de l'itinérance accrue et visible des Autochtones dans la ville. Peut-être est-il temps que l'Agence de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue considère confier le mandat du « Travail de rue » au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or?

En fait, les ressources dont peuvent disposer ces Autochtones aujourd'hui, ce sont celles qu'ils se sont donnés avec le temps et l'expérience. En effet, pour protéger leur identité et pour assurer la préservation de leur culture, pour se doter de services adaptés à leurs réalités multiples, pour s'entraider devant les défis nouveaux que la ville impose, les Autochtones se sont regroupés et ont créé des lieux de rencontres qui contribuent à leur renforcement identitaire, culturel, social, économique et politique. Ces lieux sont des Centres d'amitié autochtones, des carrefours de services de première ligne installés dans des villes où convergent presque naturellement une population autochtone en provenance des communautés avoisinantes.

Devant le phénomène croissant de l'itinérance chez les Autochtones à Val-d'Or, le Centre d'amitié est à mettre à jour son approche d'intervention pour s'ajuster à cette réalité. Le travail de rue et l'approche « outreach » (soit de repérage proactif), culturellement pertinente, doivent être considérés pour créer un lien avec les gens de la rue. De cette réflexion doivent émerger deux pistes de solutions : une première qui devra se traduire par des stratégies concrètes menant à la création de liens entre les intervenants du Centre et les gens de la rue. Une seconde piste de solution devra engager le milieu – groupes communautaires, CSSS de la Vallée-de-l'Or, Sûreté du Québec, Conseil de ville, autorités des communautés algonquines et criés notamment – dans une action concertée pour combler le « vide » en services pour cette population. Il serait dommage que notre inaction mène la population à basculer dans des vieux réflexes racistes et désobligeants envers les Autochtones. Trop d'efforts ont été investis depuis plus de trois décennies pour modifier les perceptions des citoyens de Val-d'Or à leur égard, favoriser le rapprochement entre les peuples et briser le mur de l'indifférence et des préjugés.

Mieux cerner les enjeux de l'itinérance chez les Autochtones à Val-d'Or

Il n'est pas possible de faire un portrait unique de « l'état » de l'exclusion sociale des Premières Nations dans les villes. Certes, que l'on soit un itinérant Inuk à Montréal ou un itinérant Cri à Val-d'Or, la vie de la rue demeure une dure réalité et le combat pour la survie se fait au quotidien. À Val-d'Or, ce qui est nouveau, c'est qu'un Cri, un Inuk, un Algonquin ou un Attikamekw n'est plus qu'un simple passant. Val-d'Or n'est plus la « ville-tremplin » vers les grands centres urbains pour les « indésirés » des communautés Criés et Algonquines. Val-d'Or est une ville « du juste milieu » - accessible, pas trop grande et située près de sa communauté d'origine.

Ces hommes et ces femmes issus de la communauté et qui se retrouvent en ville, sont en quelques sortes des marginaux parmi les marginaux à Val-d'Or. Le retour à la « maison » ne se fait maintenant que très rarement. La « maison » est devenue la ville...temporairement...sans vraiment savoir pour combien de temps....

Au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, nous sommes d'avis qu'une approche culturellement pertinente est nécessaire dans l'élaboration de stratégies d'intervention. Les intervenants du Centre d'amitié ont résumé cette approche dans ces termes :

« Ce type d'approche [culturellement pertinente] passe en premier lieu par une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques (plus particulièrement la loi sur les indiens, les pensionnats), légaux (les statuts et les traités), politiques (la quête pour l'autonomie politique et gouvernementale), culturels (les modes de vies traditionnels et leur sauvegarde), économiques (le développement du territoire) et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones. Ensuite, cette compréhension doit être retenue pour saisir les effets qu'elle a sur un individu dans toute sa spécificité. En somme, les stratégies déployées doivent tenir compte à la fois de l'individu, du contexte dans lequel il se trouve, et des manières par lesquelles ce contexte affecte l'individu qui demande du soutien, de l'aide ou des conseils. »

Recommandations

Nos recommandations sont apportées dans le but de recevoir l'appui du gouvernement du Québec dans nos actions visant l'amélioration de la qualité de vie des membres de notre « communauté » en ville. Notre expérience, qui repose sur 35 années d'activisme communautaire, social et culturel à Val-d'Or, nous permet d'affirmer sans hésitation que les Premières Nations sont les mieux placées pour agir en première ligne auprès des leurs aux prises avec l'itinérance et des conséquences reliées à cette réalité grandissante dans nos villes. Pour se faire, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or offre son expertise, ses expériences et son réseau au service de sa communauté ainsi qu'à celui de la société québécoise.

1) Reconnaissance du travail du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or :

Les Centres d'amitié autochtones du Québec sont présents dans 8 villes de la province et représentent 40 années de travail auprès des Autochtones en centre urbain. Le Forum socioéconomique des Premières Nations du Québec, tenu en octobre 2006, a été une tribune privilégiée ayant permis de mettre en perspective les enjeux urbains et hors-communautés chez les Premières Nations. Pour le mouvement des Centres d'amitié, ce Forum a aussi été un lieu propice à la conclusion d'ententes de partenariat avec des acteurs de la société civile du Québec : la CSN, le Chantier d'économie sociale du Québec et l'Union des municipalités du Québec.

Le gouvernement du Québec a pris plusieurs engagements avec le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec en matière de santé, de services sociaux, de petite enfance et de développement social, d'éducation, de culture et de langues, d'économie, d'emploi et de sécurité du revenu, d'infrastructure et de logement ainsi que de développement communautaire durable et de soutien à la jeunesse.

Nous recommandons que le gouvernement du Québec renouvelle ses engagements conclus avec le RCAAQ lors du Forum socioéconomique des Premières Nations du Québec. Ces engagements renouvelés et formalisés se feront en lien avec l'orientation que s'est donné le mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec qui se traduit comme suit: « l'amélioration de la qualité de vie des citoyens de Premières Nations vivant en milieu urbain et hors communauté est conditionnelle au déploiement d'efforts pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ».

2) Renouveau de la Stratégie pour la lutte à l'itinérance (SPLI) du gouvernement du Canada :

Grâce à l'Initiative nationale visant les sans-abri – volet Autochtones sans-abri en milieu urbain (ASAMU) du gouvernement du Canada lancé en 1999, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or a été en mesure de mettre en place un service d'intervention psychosociale en 2001. Ce service permet de travailler à la prévention de l'itinérance tout en assurant un continuum de services pour les Autochtones à risque et vivant des problématiques sociales. L'ASAMU est devenu la *Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)* et prendra fin le 31 mars 2009. À ce jour, il n'y a pas d'indication que cette stratégie sera reconduite par le gouvernement fédéral.

Nous recommandons que le gouvernement du Québec prenne une position politique claire dans le renouvellement de la *Stratégie de partenariats de lutte contre l'itinérance* du gouvernement du Canada afin que les initiatives en cours se poursuivent au-delà du 31 mars 2009.

3. Projet « Rebâtir la Piaule de Val-d'Or » :

Le Centre d'amitié autochtone a un partenaire incontournable dans sa lutte contre l'itinérance : La Piaule de Val-d'Or. Fondé il y a 25 ans, La Piaule poursuit sa mission d'offrir de l'hébergement d'urgence pour les personnes sans-abri à Val-d'Or. Les intervenants du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or travaillent en collaboration avec ceux de La Piaule. Nos deux organisations agissent en complément. Les statistiques d'hébergement pour l'année 2007-2008 à La Piaule indiquent que 20% de la clientèle est issue des Premières Nations. Par ailleurs, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est représenté au conseil d'administration de La Piaule afin de partager ses connaissances des réalités propres aux Autochtones.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de reconduire le « Programme achat-rénovation d'infrastructures communautaires ». Ce programme, qui a été sous la responsabilité du Ministère des Affaires municipales et des régions (MAMR) et administré conjointement avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec, est une solution pour répondre à la problématique complexe de l'itinérance. Évidemment, le programme doit se voir octroyer des fonds suffisants pour mener à terme des projets structurants. Les critères de ce programme doivent cibler en priorité les projets d'infrastructure ayant comme objectif de fournir un refuge aux personnes sans-abri. Ce programme doit également tenir compte des nouvelles réalités que vivent les villes situées en région. Les défis que posent le phénomène de l'itinérance ne sont plus une « exclusivité » des grands centres urbains comme Montréal.

4. Programme Accès-logis:

Le premier obstacle que rencontrent les Autochtones à Val-d'Or est celui de l'accès au logement. Le rapport du Conseil national du bien-être social est clair à ce propos :

« Comme pour tous les indicateurs de pauvreté chez les enfants et les jeunes Autochtones, le logement n'est pas le seul facteur mais doit plutôt être perçu comme lié à tous les autres éléments (aspects sociaux, culturels, linguistiques, économiques et scolaires) de l'expérience des peuples autochtones, y compris le racisme et la discrimination. »¹⁰

À Val-d'Or, les difficultés d'accès à un logement décent pour les Autochtones sont liées à des facteurs structurel et conjoncturel. Structurel en ce sens que la crise du logement qui afflige les communautés autochtones contribue à la migration de la réserve à la ville. Or, tel que le fait remarquer l'APNQL dans son mémoire sur le phénomène de l'itinérance :

« si les besoins en logement sont criants à l'intérieur des communautés, ils le sont tout autant à l'extérieur puisque bon nombre d'Autochtones vivant en milieu urbain vivent sous le seuil de la pauvreté. En plus d'être confrontés à de difficiles conditions de vie, les Autochtones vivant en milieu urbain font face au racisme, à la discrimination et à l'intolérance de nombreux citoyens allochtones. »

La problématique du logement à Val-d'Or est également tributaire de la conjoncture économique, en plein essor avec la reprise de l'activité minière dans la région. Cette nouvelle réalité crée une pénurie de logement. La SCHL indique que le taux d'occupation des logements à Val-d'Or est un des plus bas au Québec, se situant à 0.1%!

Nous recommandons que le gouvernement du Québec reconduise son programme Accès-logis afin de permettre la réalisation de projets structurants de construction de logements sociaux pour les Autochtones vivant en milieu urbain, tant dans les grands centres que dans les villes régionales à « spécificité autochtone ».

Nous recommandons que le programme Accès-logis de 2000 unités soit indexé à 2200 unités afin d'encourager et favoriser le développement de projets pour les Autochtones dans les villes des régions.

¹⁰ Gouvernement du Canada. Conseil national du bien-être social. Rapports : Agissons maintenant pour les enfants et les jeunes Métis, Inuits et des Premières Nations. Automne 2007.

5. Plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec:

Le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a proposé au Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale du Québec (MESSQ) de travailler étroitement à l'élaboration du deuxième plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec afin d'inclure les spécificités propres aux Autochtones vivant à l'extérieur de la communauté.

Nous recommandons que le deuxième plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec inclut les réalités des Autochtones vivant en milieu urbain au Québec.

Nous recommandons que le MESSQ appuie la proposition du RCAAQ de piloter une initiative qui favorisera la concertation, selon l'approche territoriale intégrée, des huit Centres d'amitié autochtones du Québec autour de la question de la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale afin que le prochain plan d'action tienne compte des réalités propres aux Autochtones en milieu urbain.

6. Pacte pour l'emploi :

En 2008, le gouvernement du Québec lançait le *Pacte pour l'emploi*. Il consiste « en un ensemble de mesures destinées à répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et à soutenir toutes les personnes dans leur démarches visant à intégrer durablement le marché du travail »¹¹. Quoique silencieux quant au potentiel que représente la main-d'œuvre autochtone, le *Pacte pour l'emploi* s'avère une stratégie d'envergure qui favorise le développement des compétences des personnes.

Nous recommandons que le gouvernement du Québec reconnaisse officiellement le potentiel que représente la main-d'œuvre autochtone au Québec dans le *Pacte pour l'emploi*.

Nous recommandons que des stratégies concrètes de développement des compétences et de mise en valeur de la main-d'œuvre soient élaborées, en partenariat étroit avec les *Premières Nations*, et intégrées au *Pacte pour l'emploi*.

Nous recommandons que le MESSQ mette à la disposition des *Premières Nations* des ressources techniques et financières pour assurer l'inclusion de stratégies élaborées par ces dernières au *Pacte pour l'emploi*.

¹¹ Gouvernement du Québec. Le Pacte pour l'emploi : Le Québec de toute ses forces. 2008.

7. Le Fonds de transition en santé autochtone : une opportunité pour le Québec de rencontrer sa responsabilité populationnelle.

Le Fonds de transition en santé autochtone (FTSA) a été mis sur pied par le gouvernement du Canada en 2006 et a été confié à Santé Canada. Le FTSA a pour but :

- d'améliorer l'intégration des services de santé financés par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;
- d'améliorer l'accès aux services de santé;
- d'offrir des programmes de services de santé mieux adaptés aux peuples des Premières Nations, aux Inuits et aux Métis;
- d'accroître la participation des peuples des Premières Nations, des Inuits et des Métis à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des programmes et services de santé.

Le FTSA inclut un volet qui « favorise une plus grande adaptation des services de santé existants dans le réseau québécois aux besoins des Premières Nations et de Inuits, y compris ceux qui vivent en dehors des communautés. »¹² L'approche populationnelle, introduite par le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec (MSSS) et dévolue aux CSSS, exige de fonder l'intervention sur une analyse des besoins de la population sur chacun des territoires et de la contribution des services à sa santé et à son bien-être.

Le FTSA est un moyen avantageux pour le gouvernement du Québec de rencontrer sa responsabilité populationnelle en engageant un partenariat avec les Centres d'amitié autochtones du Québec.

Dans le cadre du FTSA, le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or ont proposé à Santé Canada et au MSSS de développer un modèle d'adaptation et de complémentarité local de santé et de services sociaux entre le CSSS et le Centre d'amitié.

Par la création d'un projet clinique et organisationnel pour les Autochtones en milieu urbain, le CSSS de la Vallée-de-l'Or s'engagerait à être partenaire dans ce projet. La finalité mènerait à l'élaboration de protocoles de services entre le CSSS et le Centre d'amitié.

¹² MSSS, Fonds de transition en santé autochtone-document de présentation : Enveloppe adaptation des services de santé. Mars 2008.

Ce modèle local serait par la suite implanté dans d'autres MRC où l'on retrouve un Centre d'amitié autochtone au Québec.

Nous recommandons que le gouvernement du Québec appuie le Regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec et le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or dans la conclusion d'une entente de financement avec Santé Canada afin de mettre en œuvre le projet soumis dans le cadre du **Fonds de transition en santé autochtone** et ce, en collaboration avec le Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

Nous recommandons que les Agences de santé et de services sociaux qui ont un Centre d'amitié autochtone sur leur territoire, incluent dans **leur plan stratégique**, des actions qui visent spécifiquement les Autochtones en milieu urbain et ce, en conformité avec l'approche populationnelle du MSSS.

8. Programme « Travail de rue » à Val-d'Or :

En 1999, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or a participé activement à la mise sur pied du *Programme de travail de rue*, une initiative de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (ASSS-AT). Or, selon nos observations, 10 ans après sa mise en œuvre sur le territoire, cette initiative n'a pas été un succès auprès de la «clientèle» autochtone à Val-d'Or.

Considérant que le « Programme de travail de rue » est implanté depuis maintenant 10 ans dans la MRC;

Considérant que l'espace urbain à Val-d'Or est de plus en plus occupé par les Autochtones au centre-ville;

Considérant que ce service a connu des hauts et des bas, ce qui a nécessité en 2006 une mobilisation communautaire à laquelle a participé le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or pour ré-orienter le *Programme travail de rue* dans la MRC de la Vallée-de-l'Or;

Considérant que le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or a manifesté publiquement, autant auprès des partenaires communautaires que de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, son intérêt et sa volonté à assumer la gestion et la coordination du *Programme travail de rue* dans la ville;

Nous recommandons à l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue d'évaluer les impacts et les conséquences, tant positives que négatives, que pourraient avoir à Val-d'Or la délégation de la gestion du Programme Travail de rue au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

Cette évaluation devra donner les orientations quant aux ajustements à apporter, 10 ans après son implantation, aux stratégies du Programme de travail de rue. Ces stratégies devront être ajustées, adaptées et actualisées à la réalité urbaine « de la rue » à Val-d'Or.

Conclusion

À Val-d'Or, l'itinérance a un visage : celui d'un Cri de Waskaganish qui s'est engouffré dans son problème d'alcool, complètement déconnecté de sa communauté, si ce n'est pas exclu de celle-ci. Ou est-ce le visage d'une jeune Algonquine qui exprime sa détresse dans la consommation de drogue et qui, pour se la procurer, se prostitue au centre-ville?

À Val-d'Or, l'itinérance a une couleur : elle a le visage brun et les cheveux noirs. Facile à reconnaître dans cette ville typiquement québécoise, francophone et « blanche ».

À Val-d'Or, l'itinérance parle plusieurs langues, une véritable Tour de Babel : cri, algonquin, attikamekw et même inuit. Très peu français, un peu anglais...

En mettant en perspective la question de l'itinérance chez les hommes et les femmes issus des Premières Nations à Val-d'Or, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or souhaite partager, avec la société québécoise, toute la compassion et l'empathie qu'il porte à l'égard ceux et celles qui font partie de « nos membres les plus vulnérables »¹³ de nos villes. Par ailleurs, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or croit que, pour provoquer une véritable rupture avec les comportements d'autodestruction chez ses concitoyens des Premières Nations en situation d'itinérance, il est primordial que les gouvernements fédéral et du Québec reconnaissent que les Premières Nations sont les mieux placés pour répondre aux besoins de leurs membres, peu importe leur lieu de résidence.

Depuis maintenant 35 ans, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or œuvre à l'amélioration de la qualité de vie des Autochtones, pour une préservation de la culture et de l'identité et pour un rapprochement entre les peuples. Les efforts investis par les Centres d'amitié autochtones visant à ouvrir et à entretenir le dialogue, l'échange et l'ouverture sur « l'Autre » dans les villes le sont sans relâche depuis près de 40 ans au Québec. Par ailleurs, les ententes de partenariat récemment conclues entre le Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec et des acteurs de la société civile québécoise témoignent du chemin parcouru par les Premières Nations et les Québécois en ce qui concerne nos relations.

À travers nos expériences, appuyées par 35 ans de présence au cœur de la ville de Val-d'Or, nous pouvons témoigner que la transformation sociale de notre ville – une ville à spécificité autochtone – est bel et bien amorcée. Cette transformation sociale, avec tous les défis qu'elle comporte, doit nécessairement être portée par tous.

¹³ MSSS, Fonds de transition en santé autochtone-document de présentation : Enveloppe adaptation des services de santé. Mars 2008.

Tant les acteurs de la société civile autochtone et de la société québécoise, que les autorités gouvernementales du Québec et de Premières Nations doivent agir devant cette nouvelle réalité : celle qui ne fait pas de distinction entre les territoires et l'urbanité, entre la communauté et la ville, entre un Indien sur réserve et hors réserve. Ce dont on parle, c'est la réalité de la rue, de la pauvreté et de la marginalité.

Dans l'immédiat, nous sommes d'avis, au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et devant l'urgence d'agir, que la problématique de l'itinérance chez les Autochtones dans la ville doit être abordée selon une approche communautaire et sociale culturellement appropriée. Nous sommes également d'avis que les actions doivent être pilotées par les intervenants de premières lignes en milieu urbain pour les Autochtones : les Centres d'amitié autochtones.

Il ne faut pas interpréter cette position comme étant dissidente ou opposée à la démarche politique des Premières Nations du Québec. Au contraire, les Centres d'amitié autochtones ont affirmé et continueront d'affirmer leur solidarité dans les luttes menées par les Premières Nations du Québec. Les gouvernements de Premières Nations sont l'autorité politique et représentent les intérêts de tous leurs citoyens, qu'ils vivent sur ou hors réserve. Ce que nous souhaitons mettre en perspective, c'est le fait que des hommes et des femmes, issus des Premières Nations et Inuits, vivent une détresse qui n'a aucune couleur politique. Ce sont des hommes et des femmes qui ont droit aux mêmes opportunités que leurs concitoyens et qui ont droit à une dignité qui permet à notre peuple de marcher la tête haute.

Agissons ENSEMBLE pour faire de nos sociétés un espace commun où tous et chacun y trouve sa place!

BIBLIOGRAPHIE

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR et LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR, *Mémoire (version provisoire) Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations du Québec*, présenté à la Commission des affaires sociales, Octobre 2008.

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC – PLACE AUX CITOYENS, *Le phénomène de l'itinérance au Québec – mandat d'initiative (document de consultation)*, juin 2008.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL, *Mémoire déposé dans le cadres des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance*, 29 septembre 2008.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR, *Document de mise en candidature pour le Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux*, Édition 2004-2005, Décembre 2004.

CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL, *Rapports du Conseil national du bien-être social – Agissons maintenant, pour les enfants et les jeunes Métis, Inuits et des Premières Nations*. Automne 2007 | Volume No. 127

GOVERNEMENT DU CANADA - SANTÉ CANADA, *Document de présentation – Fonds de Transition en santé autochtone*, Mars 2008.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC, ministère de la Santé et des services sociaux, *Document de présentation – Fonds de transition en santé autochtone*. Mars 2008.

LA PIAULE DE VAL-D'OR, *Principales statistiques autochtones Année 2007-2008*. Octobre 2008.

MAISON D'HÉBERGEMENT LE NID POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE, VAL-D'OR INC., *Statistiques du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008*.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC, *L'itinérance au Québec, Cadre de référence*. Septembre 2008.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Bilan de la quatrième année*, Octobre 2008.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT, *Le pacte pour l'emploi : le Québec, de toutes ses forces*. 2008

SÛRETÉ DU QUÉBEC, *Statistiques entre le 1^{er} avril 2007 et le 31 mars 2008*. Octobre 2008

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC, *Mémoire déposé dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance*, 14 octobre 2008.

LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE ET DE CONNAISSANCE RELATIVES AUX PEUPLES AUTOCHTONES – DIALOG (VAL-D'OR) *Compte rendu de la Journée d'échange du 26 juin 2008 « Exclusion sociale et Premières Nations. Regards d'intervenant »*. Juin 2008.